



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 24 septembre 2019
19 heures 00

GF/AB

N° 002459

Direction des Affaires
Culturelles -
subvention
exceptionnelle de 500
€ au profit de
l'association «Le Son
des Pierres».

Affiché le :

Le mardi 24 septembre 2019 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le mercredi 18 septembre 2019, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Sophie LUC (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Cédric MAROS (5e Adjoint) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal)

ABSENTS EXCUSÉS:

ABSENTS : Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

La séance est ouverte, M. Yannick BONNET est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 28

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

Le festival « le Son des Pierres » est né en 2017 de l'initiative d'un collectif d'artistes du Pays d'Apt. Sur trois jours, sont programmées des performances inédites, des concerts de musiques classiques, anciennes, traditionnelles, contemporaines et improvisées dans les villages et sites naturels du Luberon.

Cette action est, par ailleurs, soutenue par la SPEDIDAM et les différentes communes du pays d'Apt qui accueillent le festival.

Madame le Maire informe l'assemblée délibérante du projet de cette association d'organiser le concert de clôture de cette troisième édition sur l'orgue de la cathédrale d'Apt et de sa demande de soutien financier par un courrier joint en annexe.

Madame le Maire précise par ailleurs que l'association « le Son des Pierres » n'a pas été bénéficiaire de subvention de fonctionnement au titre de l'exercice 2019.

Afin de répondre à la demande de soutien de la ville et collaborer à cet évènement, Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal, d'attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l'association « Le Son des Pierres »

LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ

Autorise Madame le Maire à verser une subvention de 500 €uros à l'association « le Son des Pierres », afin de participer au financement du concert de clôture avec l'organiste Jean Pierre Rolland pour un récital de musique classique.

Dit que cette somme est prévue au budget de la commune, chapitre 65, article 6574.

Mande Madame le Maire à signer tous les documents venant en application de la présente délibération.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Dominique SANTONI**